

Image not found or type unknown



## Changer l'adresse de ma société sur infogreffe?

Par **nino59**, le **07/11/2022** à **12:31**

Bonjour,

J'ai besoin de votre aide SVP.

Je veux changer l'adresse de ma société. J'essai de remplir convenablement le formulaire sur infogreffe.fr. Il y a un champs où je ne sais pas quoi remplir. Sachant que l'ancien siège est un bureau que je ne loue plus et que ma nouvelle adresse est une domiciliation, que dois-je mettre pou ce champ (voir images) :

Pour l'ancien siège: Destination de l'établissement \*

Vendu

Fermé

Devient secondaire

Autre

D'avance merci pour votre aide.

Par **Marck.ESP**, le **07/11/2022 à 13:44**

Bonjour

Normalement, vous n'avez pas le faire vous même, une fois que vous avez fait le nécessaire auprès Centre de Formalité des Entreprises (CFE) ou du greffe du tribunal de commerce dont vous dépendez, les greffiers des Tribunaux de commerce assurent, via infogreffe.fr, la diffusion des actes.

Par **nino59**, le **07/11/2022 à 13:53**

Merci d'essayer de m'aider.

Mais cela est maintenant possible sur le site <https://www.infogreffe.fr/>

Par **john12**, le **07/11/2022 à 18:17**

Bonsoir,

J'avoue n'avoir jamais effectué une telle formalité.

Mais, s'agissant d'un transfert de siège social et d'établissement donc et en procédant par élimination, dès lors que l'ancien établissement n'a pas été vendu et n'est pas devenu secondaire, je cocherais "Fermé".

Je suppose, bien évidemment, que vous avez modifié les statuts et publié une annonce dans un journal d'annonces légales.

Bonne fin de journée